

# La Belgique compterait au moins 17 000 sans-abri

► Le Centre pour l'égalité des chances préfère la prévention à l'aide directe.

Mettre en place des mesures de prévention pour empêcher que davantage de personnes ne deviennent sans-abri plutôt que des mesures orientées spécifiquement vers les sans-abri.

C'est ce que demande le Centre pour l'égalité des chances qui présentait mercredi son rapport sur le "sans-abrisme", en présence de plusieurs ministres et de membres du cabinet

de Philippe Courard (PS), secrétaire d'Etat à la Lutte contre la pauvreté.

En Belgique, on estime à 17 000 le nombre de sans-abri, selon l'observatoire européen sur le "sans-abrisme". En réalité, ce chiffre est plus élevé puisque ces dernières estimations datent de 2004 et concernent seulement les sans-abri connus grâce aux structures d'accueil. D'après Magda De Meyer, du cabinet de Philippe Courard, non seulement les sans-abri affluent dans les maisons d'accueil, mais ils y restent aussi plus longtemps.

Le "sans-abrisme" se diversifie aussi, touchant de plus en plus les jeunes et les femmes avec enfants. Le Centre

pour l'égalité des chances défend dès lors une politique structurelle basée sur la prévention, pour notamment "désengorger" ces structures d'accueil et rendre une certaine autonomie aux sans-abri.

En réponse à cette requête, Philippe Courard propose une prévention en plusieurs points. Sa politique ambitionne entre autres de rendre plus efficace le système "adresse de référence" auprès des CPAS. Celle-ci permet aux sans-abri d'avoir une adresse en Belgique, car sans elle "ils n'existent pas". Dans cette même idée d'autonomie, le centre préconise un accompagnement au logement, un suivi post-hébergement, et "une prise en compte des situations spécifiques qui mènent au "sans-abrisme", comme le fait de sortir d'une institution (prison, institut d'aide à la jeunesse, hôpital...) où la transition n'est pas suffisamment préparée. A ce sujet, Philippe Courard promet une "concertation structurelle entre ces institutions et les services sociaux extérieurs".

Magda De Meyer a encore mentionné la mise en place d'un groupe de travail permanent des ministres compétents dont notamment Ingrid Lieten, ministre flamande de la Lutte contre la pauvreté et Brigitte Grouwels, membre du collège de la Commission communautaire commune (Cocom) en charge de la Politique d'aide aux personnes. (Belga)



BRUNO DEVOGHEL

Un sans-abri dans les rues de Liège. Il seraient 17 000 en Belgique.